

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Ordre du jour

Deux cent trentième assemblée ordinaire, 23 mars 2026 à 9 heures

1. Points de discussion

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 février 2026
- 1.3 Affaires en découlant

2. Points statutaires

- 2.1 Informations de la présidence
- 2.2 Informations sur les projets du Service aux collectivités
- 2.3 Informations des membres

3. Demande de soutien de transfert et l'appropriation des connaissances

- 3.1 Résister et fleurir : vers un ménagement populaire du terrain vague d'Hochelaga
- 3.2 Exploration des trajectoires de proche aidance en contexte d'aphasie : vers la valorisation des savoirs expérientiels et le développement du pouvoir d'agir des personnes proches aidantes

4. Varia

Prochaine réunion régulière : 4 mai 2026, 9 h